

Le bâtiment, secteur à forte inertie, est le deuxième secteur en France, après celui des transports, responsable des émissions de gaz à effet de serre. Cet atelier, après avoir évoqué les instruments existants pour améliorer les performances énergétiques dans le secteur, insiste sur les actions de sensibilisation à mener auprès des publics.

## Bâtiments et efficacité énergétique : sensibiliser, réglementer, inciter

### Les chiffres

**19 %**

Part relative du secteur du bâtiment dans les émissions de gaz à effet de serre en France en 2004.

**11,7 Mte CO<sub>2</sub>**

Gains attendus en 2010 par les mesures Bâtiment du Plan Climat.

Le secteur du bâtiment en France est une filière très atomisée entre les nombreux intervenants de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre : il représente 30 millions de logements et pratiquement 30 millions de donneurs d'ordre qui sous-investissent dans l'amélioration énergétique des bâtiments. Or, si la France accuse un léger retard quant à l'amélioration énergétique des bâtiments, de nombreux dispositifs d'incitation sont en place.

Outre les crédits d'impôts, il existe encore

des aides publiques pour l'habitat social, des aides de l'Ademe, ou de l'ANAH. Il s'agit surtout de les faire davantage connaître du public.

De nouveaux instruments financiers voient aussi le jour comme les « Prêts Verts, pour des opérations énergétiquement ou environnementalement performantes », ou bien les partenariats entre secteur public et acteurs privés. Le bon fonctionnement de tous ces dispositifs nécessite par conséquent « de clarifier et de communiquer largement

**« Les bâtiments construits aujourd'hui seront encore là en 2050, d'où l'intérêt de bien y réfléchir... »**

### UN DÉFI À LA PORTÉE DE LA PROFESSION



Alain Lecomte, directeur général de la DGUHC (Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction), souligne que « le secteur du bâtiment a un rôle très important à jouer en matière de lutte contre l'effet de serre ».

Le bâtiment, en 2003, c'est « 18 % des émissions directes, 22 % avec celles du chauffage urbain et de l'électricité, et 45 % des consommations d'énergie finale, soit 2 tonnes

de CO<sub>2</sub> par habitant ». Des chiffres qui montrent la nécessité de s'attaquer à ce problème. La réglementation technique sur le logement neuf est à l'ordre du jour « avec un objectif d'au moins 15 % d'économie d'énergie ». Un défi que peut relever une profession « qui a tous les moyens, toute la qualité, toute la compétence ». Plus complexe est la question du parc existant, représentant « la plus grande partie de l'ensemble de la construction ». Selon Alain Lecomte, il faut « fixer des exigences de performances à l'occasion de rénovations ou de remplacements d'équipement » et encourager « les différentes incitations financières ». L'information du public est également un élément-clé, avec notamment la mise en place de l'étiquette-énergie, « au 1<sup>er</sup> juillet 2006 pour les ventes, au deuxième semestre 2006 pour les constructions et les bâtiments publics, au 1<sup>er</sup> juillet 2007 pour les locations ». Enfin, il s'est dit optimiste face à ce grand chantier de la régulation énergétique dans le bâtiment, estimant compatibles « lutte contre l'effet de serre, création d'emplois et intérêt des habitants ».

auprès des cibles concernées ». Ont été ensuite évoquées les réglementations qui visent le bâtiment neuf, auxquelles viennent maintenant s'ajouter des réglementations nouvelles pour le parc existant.

Il convient aussi de soutenir un certain nombre d'initiatives. Par exemple, le collectif « Isolons la Terre » qui élabore « une sorte de standard de haute performance énergétique appliquée aux bâtiments », avec l'objectif d'un cahier des charges en 2006. Sans oublier que la France est déjà dotée d'un Contrat service d'efficacité énergétique qui a permis des économies thermiques estimées à 8 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées.

Enfin, la campagne Display d'étiquetage des performances énergétiques des bâtiments est menée dans 40 villes de France, avec le contrôle de quelque 1 500 bâtiments. Beaucoup de choses restent à faire, notamment des efforts de communication vers les publics, mais d'autres sont déjà engagés. ■